Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_141_1-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/141

OBJET : MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 30 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 30 septembre 2021

Le 07 octobre de l'année deux mille vingt et un à 18h30
à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P (visio)	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	E	Mme BONNETOT
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
CLAIR Jean-Georges	E	Mme CAUSSÉ	MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	E	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P (visio)	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P (visio)		GIRAUDEAU Isabelle	P (visio)	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CLEMENT, secrétaire de séance

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_141_1-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/141

OBJET : MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine,

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par les communes et fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire à la majorité simple,

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_141_1-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/141

OBJET : MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation à la commission ci-dessous mentionnée :

10	COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	
COMMUNES	**TITULAIRES**	**SUPPLÉANTS**
AYGUEMORTE LES GRAVES	xxx	xxx
BEAUTIRAN	Monsieur NICOL	Madame MAZET
CABANAC ET VILLAGRAINS	Madame RODRIGUES	Madame CAUSSÉ
CADAUJAC	Monsieur LOUAIL	Madame SAUNIER
CASTRES GIRONDE	Monsieur DUPUY	Madame PICAUD
ISLE SAINT GEORGES	Madame DAUBANES	Madame JEANTIEU
LA BREDE	Madame JAULT	Madame BOURRIER
LEOGNAN	Monsieur GARCIA	Madame VIGUIER
MARTILLAC	Madame MILLOT	Monsieur SIDAOUI
SAINT MEDARD D'EYRANS	Monsieur BARROUILHET	Madame LAURONCE
SAINT MORILLON	Madame GIRARD-DIAZ	Mme BOURGADE
SAINT SELVE	Monsieur AUNOS	Madame PIEL
SAUCATS	Madame RASTOLL	Madame POUPON

- Confie le soin au Président de la Communauté de communes de mettre en place la commission et d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération,
- Précise que la composition de cette commission devra respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée.

Fait à Martillac, le 7 octobre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (33)

Signé par : Bernard Fath
Date : 18/10/2021
Qualité : Parapheur President Montesquieu